

PREX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Un an 10 fr.
Six mois 5 fr.
Trois mois 3 fr.
Les numéros 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DE GOUVERNEMENT.

PREX DES ASSURANCES (au comptant):

Les 100 francs 20 fr. la ligne.
Les 50 francs 10 fr. la ligne.
Les assurances renouvelées au point la même prime la même assurance.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté rendant exécutoires les rôles supplémentaires des contributions personnelles et mobilières pour le 1^{er} trimestre 1873. — Nominations.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Projet de chemin de fer asiatique central. — Nouvelles et faits divers. — Les salaires dans l'industrie. — Mouvement commercial. — Annonces hydrographiques. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Noes, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,
Vu les dispositions contenues dans l'instruction du 15 avril 1856 pour l'exécution du décret financier du 26 septembre 1855;
Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;
Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Sont rendus exécutoires les rôles supplémentaires des contributions personnelle, mobilière et des patentes fixes pour le deuxième trimestre 1873, Iles Tahiti et Moorea; savoir :

	Tahiti.	Moorea.
Contribution personnelle de mobilière	1,740 »	12 »
Patentes	5,304 16	250 »
Totaux.	7,044 16	262 »

Art. 3. Est également rendu exécutoire le rôle supplémentaire de la contribution personnelle et des patentes pour l'année 1872, Iles Tuamotu; savoir :

Contribution personnelle	189 »
Patentes	3,825 »
Total.	4,014 »

Art. 3. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Messenger de Tahiti*, inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements, communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Fait à Papeete, le 23 octobre 1873.

Pour le Commandant Commissaire de la République

en l'occurrence et par ordre :

L'Ordonnateur.

L. LE GUAY.

Pour le Commandant Commissaire de la République :

Pour l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur

et par ordre :

Le sous-commissaire de la marine,

LAMARIE.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 13 octobre 1873, rendue sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, M. Kennedy a été nommé professeur d'anglais à l'école des Frères de l'instruction chrétienne à Papeete.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Caisse agricole

D'après la décision du comité directeur de la Caisse agricole prise dans sa séance du 13 octobre courant, le secrétaire-trésorier porte à la connaissance de MM. les planteurs :

Que les cotons offerts en vente les mardis et les vendredis à la caisse agricole seront classés d'après leurs qualités;

La première qualité sera payée à raison de 70 c. le kilogramme; La seconde qualité sera payée 60 c. le kilogramme.

Tous cotons mélangés seront classés dans la seconde catégorie.

Les cotons de mauvaises qualités ou mal nettoyés seront refusés.

Cette mesure sera mise à exécution à partir du 1^{er} novembre prochain.

Mai te u i te faataa rua a te tomitie, te haapao i te Afata haapao, i roto i te putuputu ras no te 13 no atopa 1873, teienai avae, te faataa atu nei te papi para mau moai i te faia haapao i te mau huri;

Te faataa hia nei te mau vaavi i tua hia mai e bœ i te mau manana piti e te mau mahana piti i te afata haapao ra mai te au i te mau huri;

Te buru matamua (oia hoi te vaavi matui roa), e afaia hia i tu i o f. 70 c. i te kilo hœ (oia hoi hœ shura ma maita pene i te kilo);

Te buru piti ga (oia hoi te vaavi buru lino msi), e afaia hia i tu i o f. 60 c. i te kilo hœ (oia hoi hœ shura ma maita pene i te kilo hœ);

Te mau vaavi atoa i anoi haere hia, e tua hia ia i oia i te buru piti; te mau vaavi lino ra e te mau oia e afaia e rave hia.

Ei te 1 no novemba i moa nei e haamama hia i tu ai teienai ravae.

Curatelle aux successions vacantes.

Sont décédés :

- 1^{er} Simon Lewis, le 1^{er} octobre 1873;
- 2^o François Thierry, le 10 octobre 1873;
- 3^o Georges Reed, le 16 octobre 1873.

Les créanciers de ces successions sont invités à produire leurs titres au bureau de la curatelle, rue des Beaux-Arts, dans le délai d'un mois. Les débiteurs devront se libérer dans ce même délai.

Le public est prévenu que le jeudi 30 octobre 1873, à 1 heure de relevée, il sera procédé dans les bureaux de la curatelle, rue des Beaux-Arts, à la vente aux enchères publiques de divers effets d'habillement, malles de Chine, bois de lit, livres, pendules, parapluies, etc., etc.

La vente se fera au comptant, avec un demi pour cent en sus pour droits d'enregistrement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Projet de chemin de fer asiatique central.

Les explications suivantes ont été fournies à la Société de géographie de Paris par M. Ferdinand de Lesseps sur son projet d'un chemin de fer destiné à relier l'Indonésie à la Russie en traversant les déserts de l'Asie centrale :

J'ai à remercier la Société de géographie pour la lettre si bienveillante et si honorable qu'elle m'a adressée, en réponse à la communication que je lui avais faite de mon *« Conception »* sur le projet d'un chemin de fer central asiatique.

La Société de géographie a bien voulu me rappeler qu'à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez à la grande navigation, elle m'avait décerné le grand prix fondé par l'impératrice Eugénie, et elle a ajouté que la nouvelle « voie maritime » devait faire le jour « où la civilisation connaîtrait complètement cette terre sur laquelle elle est appelée à régner. » Ces paroles, contenant vraiment le programme de la Société de géographie et expliquant le caractère scientifique qu'elle s'est efforcée de prêter aux études d'un chemin de fer dans des pays si peu connus et si peu peuplés du globe en même temps que la route connue.

La Russie et l'Angleterre ont rendu un immense service à l'humanité en apportant aux deux extrémités leur organisation, leur commerce et la rapidité des communications; mais leur mission serait incomplète si, pour obéir aux préjugés d'une politique étroite et exclusive, elles ne favorisaient pas de tout leur pouvoir le succès d'une association universelle qui, sans porter ombrage à personne, viendrait leur aider à faire sortir de leur isolement les vastes espaces qui les séparent. (Applaudissements.)

Personne ne lui dispute la charge onéreuse qui lui échet dévolue. Chacune d'elles a trop à faire dans son rayon pour que l'une ou l'autre ait la possibilité matérielle d'acquiescer au voisin dans l'œuvre civilisatrice qu'elle accomplit. L'effort est arrivé où les deux grands empires européens-asiatiques s'auroient plus d'autre rivalité que celle du bien et du progrès, l'un au nord, l'autre au sud de la longue chaîne de l'Himalaya. Des montagnes de 7 à 8,000 mètres de hauteur leur serviraient de frontière naturelle bien plus efficace que les lignes de convention tracées sur les cartes par la diplomatie; la ligne neutralisée d'un chemin de fer sera leur profit et leur gloire. La voie de la richesse commerciale et de la civilisation des populations intermédiaires. (Applaudissements.)

Suivons maintenant sur la carte, dont chacun de vous a en exemplaire sous les yeux, la ligne du chemin de fer projeté. Vous voyez d'abord à l'Occident noire Europe, le centre intellectuel du monde, dont les territoires sont traversés de tous côtés par les réseaux de voies ferrées sillonnant les vertes du corps humain. C'est là que tous ces chemins de fer viennent converger vers une ligne qui, partant de Lisbonne, de Madrid, de Londres, de La Haye, de Bruxelles, de Paris, de Berlin, de Rome, de Copenhague, de Stockholm, de Vienne, de Pesth, de Constantinople, de Bucharest, d'Odessa, de Saint-Petersbourg, de Moscou, arrive à Orenbourg sur l'Oural, limite du chemin de fer de la Russie asiatique.

De Calcutta, on compte 8,160 kilomètres de chemin de fer schéma; l'intervalle à remplir entre Orenbourg et Pechelavost est de 3,740 kilom., en tout 11,900 kilom. pour obtenir une ligne continue de l'extrémité occidentale de l'Europe à l'extrémité orientale des Indes anglaises.

Sur les 3,740 kilom. à terminer, il y en a 2,500 sur le territoire russe, d'Orenbourg à Samarcand, et 1,200 de Samarcand à Pechelavost.

A partir d'Orenbourg nous avons à traverser des pays dont l'état-major russe a déjà étudié la topographie, et nous arrivons à la ville importante de Tachkend sur le fleuve Sir-Daria, on sud-est de la mer d'Aral. Autour d'elle est compté que 50 à 60,000 habitants; elle a maintenant une population de 150 mille âmes. Cette ville est entourée, dit-on, de riches pâturages, de jardins délicieux, de cours d'eau, et l'on y joint d'un été perpétuel. Sur le reste du parcours on trouve des villes nombreuses jusqu'à Samarcand, où Alexandre

son quartier-général, et d'où il s'est dirigé vers les Indes, en laissant en route cinquante armées de 120.000 hommes. On voit, par exemple, l'expédition de l'empereur de la Chine, qui remonta jusqu'à Alexandre il faut lire les détails de son expédition dans Quinte-Curce, qui décrit les pays dont nous aurons à nous occuper tels qu'on les retrouve dans la *Mille* et une nuits et celle qu'il se proposait d'entreprendre.

Au sud de Samarcand les écrits de Quinte-Curce nous montrent l'armée d'Alexandre suivant les cours des rivières, recevant les hommages des princes entourés de députations de chefs aux longs vêtements et aux riches parures, et s'arrêtant quelquefois dans de vastes forêts entourées de murs où le divertissement de la chasse lui était offert. Dans l'une de ces forêts qui n'avait pas été chassée depuis quatre générations successives, Alexandre tua un lion et ses compagnons abattirent quatre mille bêtes de noble race.

Quelques personnes prétendent que Quinte-Curce n'a composé un roman. Il est évident que les discours lus dans la bouche d'Alexandre et des princes indiens sont des compositions, mais les faits sont exacts : les localités diverses ont seulement des noms nouveaux, et l'on peut étudier avec fruit dans le livre de Quinte-Curce les mœurs des populations orientales qui n'ont pas beaucoup changé.

D'autres personnes prétendent, particulièrement des savants allemands, que Quinte-Curce n'a jamais existé et que l'auteur de son livre est un moine du moyen-âge. Cette opinion n'est pas partagée par nos savants français. M. Barthélemy Saint-Hilaire, avec lequel je m'en entretenais ces jours derniers, ne fait aucun doute sur la pureté latine de Quinte-Curce, qu'aucun moine du moyen-âge n'aurait pu imiter. Quoi qu'il en soit, on aura un profit à lire de l'étude de Quinte-Curce et de celle de Plutarque, et je me permettrai de recommander à la commission qui, j'espère, va être formée par la Société de géographie pour donner des instructions aux voyageurs chargés de la première exploration du tracé projeté. (Applaudissements.)

Entre Samarcand et Psychovour nous sommes à peu près dans l'incertain, l'ont abandonné l'ancien Caucase, indiquant actuellement *Hydro-Houch*, dernier chemin ouest de l'Asie, nous ne savons pas, cependant que l'on trouve des centres de population, ont d'autres *Balka*, que les historiens regardent comme la plus ancienne ville du monde et qu'ils appellent *Ous-Belad* (la mère des villes.)

Il existe trois ou quatre passages de charnières dans l'Hindou-Kouch, à l'est, on y trouve de la ville et du rivage de *Calcutta*, qui se jette dans l'Indus au-dessous de Psychovour.

Il me reste à vous entretenir de l'origine du projet qui vous est soumis et de la manière dont, suivant mon opinion, il convient d'en poursuivre l'exécution.

Il est probable que ce projet se rencontrera plus les difficultés politiques que le canal de Suez à du surmonter. Un illustre ministre qui a laissé dans son pays une juste et grande mémoire s'était il y a quelques années, quand il était ministre des affaires étrangères, l'exemple d'une politique de l'avenir, avait insisté à ruiner la puissance anglaise dans l'Inde. Ici, est, je crois, le drapeau sur lequel l'origine de cette opposition persistante qui, tout en nous rendant de graves embarras, a pourtant contribué à la popularité de l'entreprise dans le pays même où le succès définitif était le plus certain. (Applaudissements.)

Il ne faut pas que dans la question du chemin de fer destiné à relier en Orient l'empire russe à l'empire britannique, on ait attribué aux initiateurs de ce projet un autre sentiment que celui de servir la civilisation et l'humanité. (Applaudissements.)

Le rencontre de Constantinople un groupe d'ingénieurs, de travailleurs et de capitalistes qui, après avoir couronné aux travaux du canal de Suez, avaient été appelés à participer aux travaux des chemins de fer de la Turquie d'Europe. L'ingénieur M. Cotard, qui nous avait pendant plusieurs années un projet de communication par chemin de fer entre les ports russes et les Indes anglaises, me demanda de me mettre à la tête des études et des négociations destinées à servir de préliminaires à l'exécution du projet. Après m'être mis d'accord avec un ancien ami, très compétent dans la question, le général Ignatiev, ambassadeur de Russie à Constantinople, et m'après le désir d'être utile aux travailleurs qui m'avaient donné tant de preuves d'intelligence et de dévouement dans la campagne de l'Asie de Suez, j'acceptai la proposition de M. Cotard. Vous connaissez les correspondances qui ont été publiées à ce sujet.

A mon retour à Paris, je me suis mis en relation avec le prince Orloff, qui a bien voulu, lors du passage de l'empereur de Russie à Enns, lui soumettre ma correspondance, et à immédiatement obtenu de Sa Majesté l'ordre de seconder et de protéger, depuis Orenbourg jusqu'à Samarcand, les études qui vont être entreprises. (Applaudissements.)

Nos premiers explorateurs seront représentés par M. Cotard, un ingénieur russe, un ingénieur anglais et un autre moi-même, mon second fils, Victor de Lenseps, secrétaire d'ambassade en disponibilité. (Applaudissements.)

Une grande entreprise telle que celle à laquelle je me dévouerai commencera par le désintéressement le plus complet, sans que nous ayons rien à demander à des gouvernements en dehors de leur protection. Nos explorateurs partiront prochainement. Ils voyageront à leurs risques et périls avec leurs propres ressources et celles de quelques amis, qui s'engagent à perdre leur mise de fonds si l'entreprise n'aboutit pas. (Applaudissements.)

Ces jours derniers, je lisais dans un journal : « Ce M. de Lenseps se croit donc dans l'âge d'or, puisqu'il pense que des gens de bonne volonté vont aller rassembler leur vie dans pays inconnus avec la seule coopération de quelques amis étrangers à toute exploitation ? » Eh bien ! ces hommes, nous les avons trouvés ; des sommes importantes ont déjà été mises à ma disposition dans les conditions que je viens de définir. (Applaudissements.)

Croyez, messieurs, qu'il y a dans ce monde beaucoup plus de bien que de mal. Depuis vingt ans, j'ai eu, souvent sous ma direction jusqu'à 40.000 personnes ; j'ai reconnu que j'ai pas eu 2 pour 100 d'ingratitude et de méchanceté. (Applaudissements.)

Je considère l'entreprise que nous allons tenter comme étant plus facile que celle du canal de Suez, pour laquelle il a fallu inventer des instruments qui n'existaient pas, tandis que l'on a fait partout des chemins de fer et que l'on ne rencontre pas dans les 3.740 kilomètres à terminer au centre de l'Asie plus de difficultés que n'en ont rencontrées les 8.100 kilomètres de chemins de fer exécutés aux deux extrémités de la ligne.

Nous avons calculé que la première exploration, suivie d'un avant-

projet à soumettre à la science, durerait un an. On emploierait deux ans aux études définitives et six ans à l'exécution.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le voyage du shah en Europe a déjà porté ses fruits. Le général Nazare Ag, ministre de Perse à Paris, a reçu du son souverain la mission d'engager des ingénieurs et des professeurs de tout genre, qui seraient chargés d'organiser et de compléter en Perse l'enseignement public en se mettant en aveu des institutions les plus avancées de l'Europe. L'introduction dans le pays les perfectionnements de l'industrie occidentale, et d'y diriger les travaux propres à développer les ressources matérielles et commerciales.

Voici la répartition des prix décernés à l'Exposition universelle de Vienne pour les beaux-arts : Pour la peinture : Allemagne, 150 médailles ; France, 139 ; Belgique, 76 ; Italie, 48 ; Angleterre et Russie, chacune 39 ; Suisse, 9 ; Sculpture : France, 34 médailles ; Italie, 20 ; Allemagne, 23 ; Belgique, 8 ; Angleterre, 7 ; Russie, 6 ; Suisse, 5 ; Architecture : France, 26 médailles ; Russie, 12 ; Allemagne, 9 ; Italie, 5 ; Angleterre, 2 ; etc. — Arts graphiques : France, 49 médailles ; Allemagne, 16 ; Angleterre, 11 ; Italie, 7 ; Belgique, 5, etc. En somme, c'est la France qui a reçu le plus grand nombre de récompenses, savoir : 247 médailles en tout ; l'Allemagne en a reçu 200 ; l'Italie 99 ; la Belgique 89 ; l'Angleterre 48 ; la Russie 48 et la Suisse 16.

Depuis le 20 février dernier, date de la promulgation de la loi sur l'ivresse, jusqu'au 30 courant, c'est-à-dire dans l'espace de trois mois, il a été dressé, dans le département de la Seine, 9.345 procès-verbaux contre des individus en état d'ivresse. Sur ces 9.345 délinquants, il y a 730 ouvriers de fabrique ou d'atelier, 620 maçons ou charpentiers, 403 employés dans diverses maisons de commerce et 12 clercs d'huissiers. Les ardoisements ont eu l'ont le plus grand nombre de délits, soit 1.075, soit 11,309. La dernière ne figure dans ce tableau que pour un nombre très restreint de procès-verbaux : 40 à Saint-Ouen, 8 à Courbevoie, 3 à Suresnes, etc. Parmi les délinquants se trouvent 237 délinquants, la plupart âgés de 40 à 60 ans ; 6 seulement ne sont âgés que de 25 à 35 ans, et 9 remarqués, 31 filles soumises, 8 marchandes de quatre saisons et 1 cardeuse de matières.

Quelques chiffres curieux relevés par le *Temps*, à propos de la question des eaux de Paris : Depuis un demi-siècle, de grands travaux ont été faits. En 1800, les abonnements d'eau rapportaient au budget municipal la somme dérisoire de 385 francs ; en 1872, le budget n'est à été de 6 millions 111,295 fr. Voici des chiffres nets et positifs : Les eaux de la Seine, qui coulent à Paris, sont servies ou l'eau est contrainte, et on elle s'accumule avant de suivre une direction définitive. Elle s'écoule ensuite dans des conduites en terre qui la font stagner aux lieux de distribution. Mises bout à bout, ces conduites atteindraient une longueur de 1,418 kilomètres. Supposer que l'on ajoute à ce chiffre, déjà respectable, l'étendue des aqueducs de Corneille (Belleville, Pré-Saint-Gervais, Arcueil, la Digue et la Vierge), on arrive à ce total énorme de 1,741 kilomètres de conduites, de tuyaux et de canaux de toute sorte ; 1,741 kilomètres, c'est un tiers de plus que la distance de Paris à Vienne.

On lit dans le *Times*, de Londres : « La seconde partie de la grande chaîne télégraphique qui court de l'Amérique à l'Europe est terminée. L'Amérique et l'Europe, est sur le point d'être achevée. Le bâtiment à vapeur *Mozambique*, ayant à bord les sections du câble du télégraphe sous-marin, est parti de North-Woolwich ces jours derniers, faisant route directe vers la Plata, où il entreprendra de submerger les câbles existants et de les remplacer par un nouveau câble brésilien. A Montevideo, les câbles qui vont être posés seront en communication avec ceux qui existent déjà entre Montevideo et Buenos-Ayres et les lignes au delà des Andes entre Valparaiso et le Chili. Le *Mozambique* emporte « la maison du câble » qui doit être dirigée sur la mer par toutes les écoles primaires et préparatoires, gratuites ou rétribuées existant en Egypte, indépendamment de l'enseignement supérieur ou spécial ; et les projets en voie de réalisation ne tarderont pas à l'augmenter. Ce nombre de 89,893 élèves, mis en regard d'une population de 5,350,000 âmes, représente 178 élèves fréquentant les écoles par 10,000 habitants. Mais parmi les 89,893 enfants fréquentant les écoles primaires en Egypte on figurent que 3,018 filles, d'ailleurs toutes ou presque toutes de familles non musulmanes. Si donc on tient compte de la nécessité de la situation et de l'expulsion qui régnait jusqu'à ce jour en matière d'instruction, contre une moitié entière de la population, ce n'est pas seulement 173 élèves pour 10,000 habitants, mais plus de 300 pour 10,000 que l'on devra mettre à l'œuvre de l'Egypte.

La ville de Brême avait, suivant la *Nouvelle Presse Libre*, acheté en l'année 1624 douze barriques de vin du Rhin, car Ridesheim, chacune de ces barriques au prix de 300 thalers d'or, compté de Brême. Ces barriques furent déposées dans la paroisse des vices municipaux qu'on appelle la *Rose*. Elles y sont encore. Sans qu'aucune circonstance exceptionnelle ou le sénat de la ville a fait tirer des tonneaux une couple de bouteilles pour verser le vin d'honneur à des personnages de distinction, le contenu n'a jamais été mis à contribution que pour des usages médicaux, encore dénués de toutes quantités. Or, à la fin de l'année prochaine, les barriques au-

Voilà 250 ans d'existence. Si l'on calcule le prix original des intérêts de 5 p. 100, les intérêts auraient, fin 1874, coûté la somme de 3,298,688,000 thalers de Prusse. La perte que le vin subit se multiplie encore à l'égard établi par expérience, à 5 p. 100 par an, il ne subsiste plus de vin acheté à l'origine que 455 bouteilles, et ces 455 bouteilles sont calculées à huit verres de 1,000 gouttes) il ne subsiste plus, dans nos jours, du vin primitif que 3,720 verres qui ont échoué par conséquent, une valeur d'environ 212,550 thalers. Mais la perte annuelle a été comblée au moyen de vin vieux qui existait dans le cellier. Si l'on estime le prix d'une bouteille de ce vin à 1 thaler seulement (3 fr. 75), il en résultera, pour les 376 mille bouteilles qui auront été ainsi remplacées à la fin de 1874, un prix de 3,427,450,000 thalers, en calculant de même sur le pied de 5 p. 100 d'intérêt par an chaque transvasement. A la fin de l'année prochaine, les douze barriques auront donc coûté, avec leur remplissage, 4,218,600,000 thalers, ce qui fait en moyenne, pour chaque pièce (à 8 muids), 351,550,000 thalers; pour le muid (à 180 bouteilles), 43,943,750 thalers; pour la bouteille, 244,122 thalers; pour le verre, 30,516 thalers. Mais il est à remarquer que cette valeur n'est pas égale pour tous les tonneaux. En effet, le remplissage a été fait d'un tonneau à l'autre; en sorte que le vin versé d'abord, dans le cours des temps, passé par les onze tonneaux précédents avant d'arriver à la dernière pièce, qui contient par conséquent le liquide le plus vieux et le plus précieux, et dont chaque goutte a aujourd'hui une valeur de 50,000 thalers.

(Echange.)

Nouvelles à la main.

— Savez-vous pourquoi il y a un hibou sculpté au-dessus de l'Ecole polytechnique ?
— Non, à moins que ce ne soit pour indiquer que l'oiseau de Minerve est le symbole de la science.
— Pas du tout ! c'est pour indiquer que l'Ecole polytechnique est la plus choyée de monde.

— Encore et toujours sur les Marais ! L'un d'eux arrive à Paris. L'ami-guide traditionnelle le pousse à travers la capitale et le fait passer vers des bœufs sur la terrasse d'un café du boulevard. Le garçon apporte de l'eau fraîche.

— Hein ? dit l'ami, voilà une invention que vous n'avez pas à Marseille ? Dans tous les cas, vous ne pouvez avoir d'eau plus fraîche que celle-là !

— Oh ! mon cher, la pûtre est tellement froide, dans la saison où nous sommes, que l'on est obligé d'y mettre de l'eau chaude pour la boire !

Dialogue saisi au vol, devant la porte d'une maison de la rue

Un monsieur. — Vous avez un appartement à louer, madame ?

Le concierge. — Oui, monsieur.

Le monsieur. — De combien est-il ?

La concierge, le toisant. — Douze mille francs, monsieur !

Le monsieur, sans se déconcerter. — Est-on nourri, madame ?

Devant un juge :

Le juge. — Accusé, levez-vous. Quelle excuse pouvez-vous fournir relativement au vol commis par vous le 20 mai dernier à l'égard du boucher Z... ?

L'accusé. — La faim, mon juge.

Le juge. — Vous préférez donc voler que travailler, malheureux !

L'accusé. — Faites excuse, mon juge, je croyais être excusable du moment où vous le proverbe dit : « La faim justifie les moyens. »

Nature prise sur le fait. Chez le marchand de vin :

— C'est l'année prochaine que votre liquide sera hors de prix, hein, père Marba ?

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'on dit que les vignes sont gelées.

— Les vignes ?... Quel rapport cela a-t-il avec mon vin, les vignes ?

An bal :

— Savez-vous, mademoiselle, quelle est la figure la plus enroulée du collier ?...

— C'est celle d'une mère qui vous surveille pendant qu'on valsé avec sa fille.

Les salaires et les prix dans l'antiquité.

Une communication faite à l'Académie royale de Belgique, par M. P. Willens, au sujet de ses notes de critique sur Horace, contient des détails et des chiffres curieux sur les salaires et les prix dans l'antiquité. Nous en détachons le passage suivant :

Horace était fort jeune lorsqu'il quitta Venonie. Il n'était pas âgé de plus de 7 à 8 ans, car 7 à 8 ans, c'est à Rome qu'il a fait toute son éducation. Or le père d'Horace se fixa à Rome précisément pour ne pas devoir envoyer son fils à l'école de Flavius. Une institution frégénienne, Flavius était donc un instituteur primaire ou un *littérateur* enseignant à lire, à écrire et à calculer. Eh bien, Horace nous apprend ici qu'à Venonie, ville assez importante de l'Italie, vers 58 ou 57, fréquemment par les enfants des meilleures familles de la ville, était de 8 ans, c'est-à-dire 2 sesteris 1/2 denarius, ou 40 centimes. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher à ce propos quelle était, à cette époque, la valeur relative d'une telle rétribution mensuelle, et si, de cette époque, nous pouvons tirer quelque enseignement sur l'état de bien-être ou de misère du maître Flavius. Une remarque essentielle, c'est que, pour la solution d'un tel problème, il ne faut pas perdre de vue les différences notables que le climat et les époques introduisent dans les conditions de l'économie domestique.

Il est donc nécessaire de rappeler d'abord que l'Italien habitant surtout l'Italie inférieure, grâce à la douceur du climat, se nourrit et se vêt plus légèrement que l'habitant des climats septentrionaux, et, partant, qu'encre actuellement les dépenses de la vie ordi-

naire sont moindres en Italie qu'en Belgique, par exemple. Il faut réfléchir ensuite à ce que la proportion des objets de consommation et de l'argent à complètement changé les aliments d'aliments, en général, infiniment meilleur marché à l'époque de Flavius qu'aujourd'hui. Je n'invoquerai pas le témoignage de Varro, qui rapporte qu'en 280 avant Jésus-Christ on achetait pour un as (correspondant à cette époque à environ 8 centimes) un mouton ou 8,75 litres de blé, ou 3,28 litres de vin, ou 5,82 kilos de fèves ou, sur 3,27 kilos d'huile, ou encore 3,92 kilos de viande. C'était, sans aucun doute, une année exceptionnelle, et d'ailleurs antérieure de deux siècles à l'époque dont nous nous occupons. Je ne m'appuierai pas non plus sur Pline, qui affirme que, de son temps, c'est-à-dire vers 150 ans avant Jésus-Christ, dans l'Italie supérieure le mouton de bled coûtait environ 9 centimes, le mouton d'agneau 4 1/2 centimes et le mètre ou 39,39 litres de vin également à 4 1/2 centimes, et que le voyageur payait à l'hôte pour un jour de logement et de nourriture 1/2 as, environ 3 centimes. Je serai valoir des témoignages du siècle même de Flavius.

En 89 avant Jésus-Christ, les censeurs P. Licinius Crassus et L. Julius César, voulant mettre des entraves à la consommation des vins étrangers, défont par un décret de vendre le *quadrantal* ou 96,96 litres de vin grec à 8 as ou 40 centimes. En 80 avant Jésus-Christ, l'édile curule M. Scaurus fournit pendant toute une année 3,27 kilos d'huile (*denis libras olei*) pour 5 centimes (*quingenti asibus*).

En dehors du vin et de l'huile — celle-ci servant au moins aussi à la nourriture qu'à l'éclairage — le principal aliment des Italiens était le froment. Des viandes, ils ne font pas une grande consommation, et encore ne mangent-ils guère que le porc ou le mouton. On ne suppose le *panem et circenses*. Le prix moyen du froment en Italie, au dernier siècle de la république, c'est-à-dire vers 150 ans avant Jésus-Christ, était de 60 à 80 centimes, supposons 70 s. à 3 s. 1/2 litres; 1 boctolite revenait donc à 8 fr. Le prix moyen du boctolite de froment sur les marchés de Belgique était du 27 janvier au 3 février dernier de 24 fr. 92 c., de 3 au 9 février de 24 fr. 81 c. Ce prix dépasse tout de suite 3 à 3 francs le prix moyen normal. La proportion du prix du froment en Italie au premier siècle avant Jésus-Christ et en Belgique actuellement est donc de 1 à 3. Et n'oublions pas que nous ne nous nourrissons pas que de froment, et que les autres denrées dont nous nous servons sont très généralement bien plus chères que le froment, tant qu'on n'a pas le grand nombre ne se souvient que par du froment. Or on comptait par tête une consommation mensuelle de 4 à 5 sesteris; environ trois francs suffisent pour l'entretien d'une personne pendant un mois.

Avec ces données s'accorde parfaitement le taux de la solde militaire de cette époque. Depuis César, le légionnaire reçoit une somme annuelle de 225 *denarii*; il dispose donc par mois de 300 as ou 15 francs. Avec cette somme, il doit se nourrir, se vêtir et entretenir son équipement. On suppose que le légionnaire ne touchait pas au 45 avant Jésus-Christ, mais qu'il touchait à l'époque de Jules César, en 60 avant Jésus-Christ, le légionnaire ne touchait pas au 130 *denarii*, ou par mois 10 *denarii* ou 5 francs; et le centurion, les *magni centuriones*, comme Horace les appelle, le double ou 16 francs par mois. Mais, d'ailleurs, il est difficile d'établir une comparaison entre Flavius et un légionnaire, car l'ordonnance soldat n'est pas chargé de famille. Je prendrai donc un autre exemple.

Gleobro, dans un discours composé vers 76 avant Jésus-Christ, dit que le maximum du salaire qu'un journalier pouvait gagner à Rome est de 12 as par jour ou 60 centimes. Nous savons que le salaire moyen des ouvriers à Paris est actuellement d'environ 1 fr. 50 c., et qu'il n'y a pas un mois la ville de Bruxelles ne parvient pas, même à ce prix, à se procurer les ouvriers nécessaires à élever la ruée des rats de la capitale. Si l'ouvrier d'aujourd'hui Gleobro travaille tous les jours du mois, sans chômer, on sent pour de l'été, il se fait une recette mensuelle de 360 as ou 18 francs. Mais c'est un taux maximum et qui n'est donné que dans la capitale de la République; la preuve en est que le salaire mensuel de cet ouvrier est supérieur à la solde mensuelle du centurion. Mais aussi résulte-t-il de là qu'une somme de 18 francs devait amplement suffire à la subsistance mensuelle d'une famille d'artisans, même à Rome.

A l'ouvrier de la grande ville, nous comparons le paysan, le petit cultivateur. Dans les premiers siècles de Rome, la culture du deux *jugera* devait suffire à l'entretien d'une famille; deux *jugera* formaient le lot d'un colon et s'appelaient un *heredium*. Plus tard, le lot du colon fut augmenté; il va jusqu'à 7 et 10 *jugera*. Encore à la fin de la République, une propriété de 10 *jugera* formait une petite ferme, un *agellum*. Dans une épître, Horace raconte que l'orateur L. Marcus Philippus, qui fut consul en 91 avant Jésus-Christ, avait inspiré à un certain Voltusius Menus, créancier public de profession, l'amour de la vie champêtre, l'engage à s'acheter une propriété rurale, un *agellum*. A cet effet, il lui donna 7,000 sesterces et lui promit de lui prêter autant; ce fut tout 14,000 sesterces, ou 2,800 francs. Menus acheta pour cette somme un *agellum* désigné; il récolte du froment et du vin, il élève du bétail; bref, il engage son capital dans une exploitation agricole complète. Avec ce capital, il ne peut pas certes pas acheter plus de 10 *jugera*. Au commencement de son premier siècle de notre ère, le *jugum* (1/4 hectare) de terre, propre à la vigne, est évalué à 1,000 sesterces. Supposons que Menus, qui vivait un siècle plus tôt, ait acheté le fonds à un prix même moins élevé, par exemple 900 sesterces, les 5,000 sesterces qu'il lui restent, en achetant 10 *jugera* les étaient amplement nécessaires pour l'achat du bétail et des outils de labourage et pour frais généraux d'établissement.

Or Varro, écrivain de la même époque, déclare qu'un fonds de 200 *jugera* rapporte bon an mal an un produit brut de 4,000 sesterces. Cela ferait, pour une propriété de 16 *jugera*, 1,500 sesterces. Supposons même que ces 10 *jugera* produisent un peu plus, par exemple 1,800 sesterces, puisque le petit cultivateur exploité en général mieux son fonds que le grand propriétaire; supposons, en outre, que Menus fasse 600 sesterces par an du bétail qu'il vend, son exploitation agricole lui rapportera, au maximum, un produit brut annuel de 2,400 sesterces, c'est-à-dire 200 sesterces ou 40 francs par mois. Avec ces 40 francs par mois, il ne doit pas seulement pouvoir à son propre entretien, à l'entretien de sa femme et de ses esclaves ou domestiques et de son bétail, mais encore à tous les frais de la culture.

(Journal officiel.)

Du 16 au 22 octobre 1873.

SAINT-ESTÈS.

[illegible]

SANTOS, SOUTO.

[illegible]

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

MANCHE.

COTE NORD DE FRANCE.

Bouées dans la rade du Havre.

Le lieutenant de vaisseau commandant le *Photo Signale* aux changements ci-après dans le baillage de la rade du Havre :

1°. La Bouée qui est au N. O. du lanch du Italgat a été portée plus tardivement à l'extrémité N. O. du lanch du Italgat, vers l'extrémité orientale rouge, aux milieux de la bouée, et les mots *RAYON N. O.* pointés d'écaille; elle est mouillée par 7 fms de fond et par 49° 30' 33" N., 0° 15' 15" E.

2°. La bouée qui est au N. O. du lanch du Italgat, vers l'extrémité occidentale, qui signale l'extrémité N. O. du lanch de Trouville, a été pointée en rouge, avec les mots *RAYON N. O.* écrits d'écaille.

3°. La bouée qui est au N. O. du lanch de Trouville, a été pointée en rouge-écaille et noires avec les mots *RAYON point d'écaille*, a été mouillée près de l'extrémité S. O. des îllets, par 49° 25' 16" N., 0° 15' 17" O.

4°. La bouée qui est au N. O. du lanch de Trouville, vers l'extrémité orientale, aux sommets, dans laquelle on a écrit le mot *RAYON*, a été mouillée au Sud du lanch du Italgat, et par 49° 33' 18" N., 0° 14' E.

5°. La bouée qui est au N. O. du lanch de Trouville, vers l'extrémité occidentale, sur six petites bouées continues peintes en rouge, a été mouillée un peu en dehors de son an-

Bocher dans la baie de Saint-Halo.

Le Capitaine de l'avis le **Fouin** fait savoir que l'on a découvert deux nouveaux dangers dans les passes du port de Saint-Malo.

Le premier, qui est presque en plein dans le chenal de la Petite Caillouë, est une poule de roche très-élevée et très-acroce qui à certaines pluies de romment il y a tout d'un coup deux mètres d'eau, et l'on y a vu l'un et l'autre du grand-Grand-Rail.

Le second, qui est au large de la pointe de l'Écluse, est une pierre au N. 34° E. et la balise de la Plate au N. 80° 15' E. Entre ce danger et la bouée de la pointe de l'Écluse, il y a deux mètres d'eau, et l'on y a vu l'un et l'autre du grand-Grand-Rail.

Ces deux dangers, par la partie Ouest du Petit Bœuf, on fait passer à 45 mètres à l'écluse.

Ces deux dangers, sur lequel il reste 200 mètres d'eau aux basses mers d'équinoxe, est à 900 mètres de N. 30° 30' O. du phare du Grand-Rail, et à 100 mètres seulement de la direction que l'on suit en faisant le grand chenal.

FOURMISSE. La tourle rouge de Men-Rad, dans le canal Nord de Molène, est à 100 mètres de N. 30° 30' O. du phare du Grand-Rail, et à 100 mètres de la direction que l'on suit en faisant le grand chenal.

GENÈVE. On a placé dans le Petit Ruisseau, près de Saint-Pierre en Pele, deux balises formées d'une perche noire enroulée d'une boue noire; elles sont l'un et l'autre du grand-Grand-Rail.

REVENEMENTS VRAIS. Variation N. 30° 30' O. de l'Est. 1872.

Voyez les cartes n° 829, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

10 juin 1872.

MEN MÉDITERRANÉE.

STREÏT DE GIBRALTAR.

Basiliens coulé entre la Perle et la côte d'Espagne.

L'Amiral anglais a été informé que le bateau espagnol le **Cangu**, après avoir touché à la Perle, est allé coulé à Gibraltar.

5 julia 1873.

NEW MEDICATIONS.

DETROIT DE GEMALFAR.

Bâtiment coulé entre la Perle et la côte d'Espagne.
L'Amirauté anglaise a été informée que le bateau à vapeur *El Cano*, après avoir touché sur la Perle, est allé couler à mi-canal environ entre ce rucher et

la côte d'Espagne: Les extrémités des mâts indiquent dans ce moment la position de l'épave; mais quand ils disparaissent, ce danger ne sera plus signalé. L'épave est maintenant par 13° 57' de fond, à 2 encablures au N. 15° O. de la roche Perle, à 4 encablures au S. 9° 30' O. de l'île Palomas, et à 6 encablures sans l'île. 4° S. de la pointe Frayle.

Relevements vrais. Variation : 18° 30' N. O. en 1872.

Long. 155° 30' 30" E. Lat. 32° 30' 30" N.

Sémaphore provisoire à Tarifa (Espagne).

Le Gouvernement espagnol fait savoir que, depuis le 12 juin 1973, un sémaphore situé sur l'île remplacée, les sémaphores privés qui fonctionnent en vertu d'un décret du 11 sur une maisonnette en toutes horizontales-Alancha, sémaphores, situés sur la partie Sud du château de Guzman el Bueno, ou tout le plus Ouest du mur qui fait face à la mer, et par 56° 0' 31" N, 2° 56' 26" O.

Les navires du commerce et de guerre pourront communiquer avec le sémaphore aux moyens des signaux du Code international spécialement et depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, en se conformant aux règles établies dans ce Code et d'après le tarif fixé par un décret daté du 8 février 1971, et inscrit dans l'édition espagnole du Code.

12 JUIN 1973.

MÉD. DES INDIEN.

Port de pointe de Galles (île de Ceylan).

L'église du Rocgon, devant Pointe de Galles, a eu, les deux murs extérieurs par la mer, et rien ne la signale plus par sa végétation. La fosse du Rocgon n'a plus le Corollaire remarquable qui en faisait un amon. La fosse du Rocgon est sur les rochers Cédus, par l'alignement du pilier Edward et de la tache rouge naturelle de la pointe de l'Aiguise, est repérée dangereuse pour peu qu'il y ait de la houle de S. O.

Voyez les cartes n° 3208, 3211, 3372, et l'Instruction n° 440, pages 52 et 61. 20 mil. EST.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 16 au mercredi 22 octobre 1873 inclus.

NAVIGES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES.

19 octobre. Gout. du Protect. *Island Belle*, de 41 ton., cap. Smith, ven. de Malakales en 2 jours; 3 passag. indigènes.
17 octobre. Gout. américaine *Maggie Johnston*, de 131 ton., cap. Hodgkins, ven. de San Francisco en 30 jours; 2 passag., M.M. Daggan, américain, Fowler, allemand.
20 octobre. Gout. du Protect. *St. Philip*, de 6 ton., pel. Tangala, ven. de Kaituma en 5 jours; 3 passag. indigènes.
22 octobre. Gout. du Protect. *Henriette*, de 37 ton., cap. Vincent, ven. de Rouen en 10 jours; 6 passag., M. Thénod, français, et 3 indigènes.

NOMBRE DE COMPTES SOUTI

Protect. Vird², de 58 ton., cap. M

BÂTIMENTS SUR RADE

DE GUERRE :

1^{er} août. Cof. locale *Mésange*, commandée par M. Cornut-Gentille, Escadre de Vaisseau.

Protect. Prosser, de 41-108, cap.

6 octobre. Trois petits barques allemands Johan Cesar, de 207 ton., cap. Bruck
8 octobre. Goel. du Protect. *Harriet*, de 38 ton., cap. Chavies.
8 octobre. Goel. du Protect. *Forville*, de 10 ton., cap. Carvassio.
10 octobre. Goel. de *Ranala Tumara*, de 21 ton., cap. Ruperi.
11 octobre. Brig anglaise *Tumara*, de 231 ton., cap. Bowles.
16 octobre. Goel. du Protect. *Island Belle*, de 44 ton., cap. Smith.
17 octobre. Goel. americain *Hogan Johnston*, de 134 ton., cap. Hodgins.
20 octobre. Goel. du Protect. *St. Philip*, de 6 ton., pat. Tanigala.

ANNONCES

VENTE AUX ENCHÈRES

M. BONNEFEN, comme
président, vendra, le jeudi
soir et jours suivants s'il y a
ordre des syndicats de la famille
Stewart, savoir :
Meubles de salon,
Meubles de chambre à coucher,
Chaises, tables, fauteuils,
Liti, vins, etc.
La vente se fera à midi, au ca-

SALE BY PUBLIC AUCTION.

Mrs. P. BONNEFIN, Licensed Auctioneer, will sell, on Thursday and following days if necessary, by order of the trustees of the insolvent of William Stewart, to know :
Furniture (drawing room),
Furniture (bed-room),
Chairs, tables, arm chairs,
Bed, mines, etc.
The sale will be held at 12 o'clock and for cash.

CHAUSSURES FRANÇAISES

1,200 paires de souliers et bottines venant directement
de France par les voies rapides, en vente chez
S. DROLET.

M. L. Martin a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir rue du Marché, à Papete, un magasin de chaussures en tous genres.

res pour hommes, femmes et enfants. children. 183

K PARAU FAATE TEIE.

Ua vaihi hia te mau mea 'toa i nia i te mau fouua 'toa na Mititi Delano i Tipacardi, e i nia i te mau fouua 'toa na Mititi Teana i A-miti. E aitia 'toa te taata e asuu haere i te poua i nia i toa mau fouua ra e i asuu te taata i te fashapi i toa parau ra e haava hia ia.

Mo. Mase. Oroua.

Le dame Teacore n'Arna, demeurant à Papette, et les autres membres du sa famille, composée de Ravana à Arna, Teioisiamenno à Arna, Tuetie à Arna, et Peroreno à Arna, demandent que la terre Pôkalupen et la moitié de Valtoria soient enregistrées au nom de Pôoomaa à Teacore et Moa, leur femme. Ces terres ont été l'objet d'une décision de la haute-cour tahitienne le 22 mai 1832, enregistrée le 24 octobre 1837.

Downloaded from <http://ajphaphapublications.sagepub.com/> at 11:06 06 October 2014